

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 83 (1986)
Heft: 4

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société romande d'apiculture

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 15 MARS 1986

Samedi 15 mars 1986, à 10 h., à Lausanne, Restaurant du Rond-Point, avenue des Bergières, à l'ouest de l'entrée du Comptoir.

Ordre du jour

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée (voir journal de septembre 1985, p. 338).
4. Rapport du président.
5. Finances:
 - a) comptes 1985;
 - b) rapport de la commission de vérification;
 - c) budget 1986;
 - d) désignation des sections vérificatrices des comptes 1986, Sierre, Sion, Val-de-Ruz;
 - e) fixation de la cotisation 1987.
6. Adoption des rapports publiés dans le journal.
7. Concours des ruchers.
8. Renouvellement au comité central des mandats de MM. Albert Thiévent et Jean-Paul Cochard.
9. Election au comité central d'un délégué de la Fédération

d'apiculture du canton de Fribourg en remplacement de M. Serge Monney, démissionnaire.

10. Election au comité central d'un délégué en remplacement de M. André Fournier dont le mandat ne peut être renouvelé (art. 28 des statuts).
11. Election d'un nouveau président.
12. Vœux des sections.
13. Honorariat.
14. Propositions individuelles et divers.

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs

La 110^e assemblée des délégués est ouverte à l'heure prévue par le président, M. André Fournier.

Les sept fédérations sont représentées.

Participants: cent trente-sept, dont trois invités, le président d'honneur et seize membres d'honneur.

Le comité central n'est pas au complet cette année. On enregistre d'une part l'absence provisoire d'un administrateur-caissier, dont la fonction est assurée par intérim par le président, M. A. Fournier,

d'autre part celle de M. Paul Girod qui vient de subir la perte cruelle de son fils, marié, père de famille, décédé accidentellement quarante-huit heures plus tôt.

La procédure est conforme. Les pouvoirs respectés.

Cent vingt-six participants s'inscrivent au repas de midi.

Le président ouvre la séance et salue chacun en son nom et en celui du comité central. Il rappelle les droits à la représentation à cette réunion :

| | |
|-------------------|-------------|
| Fédérations | |
| vaudoise : | 43 délégués |
| fribourgeoise : | 17 délégués |
| valaisanne : | 17 délégués |
| neuchâteloise : | 13 délégués |
| genevoise : | 5 délégués |
| du Jura bernois : | 5 délégués |
| du Jura : | 8 délégués |

Les délégués ont le droit de vote, ainsi que les membres d'honneur et ceux du comité central, sauf, en ce qui concerne ces derniers, les sujets relatifs à la gestion de la société.

2. Désignation des scrutateurs

Décision : MM. Gander, Bula, Fournier et Gremaud.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée (voir journal de septembre 1985, p. 338)

Décision : accepté.

4. Rapport du président

Le président informe que son rapport est quelque peu modifié

cette année en raison de sa fonction qui s'est vue augmentée ces trois derniers mois de celle d'administrateur-caissier, le préposé précédent ayant donné sa démission au 31 décembre 1985.

Il remercie chacun de sa présence, en particulier ceux qui ont répondu à l'invitation, soit le D^r Charles Maquelin, du Liebefeld, MM. Hans Jutzi, de la vulgarisation apicole à Berne, Georges Fivel, président du Syndicat d'apiculture de la Haute-Savoie, Robert Bovey, président d'honneur de la SAR, ainsi que les membres d'honneur, le D^r Paul Zimmermann et MM. Georges Matthey, Edmond Bassin, Georges Chassot, Marcel Mouche, Otto Schmid, Georges Paréaz, Léon Allaman, Louis Matthey, Marc Buscarlet, Georges Huguenin, Théodore Muller, Adrien Paroz, Hans Schneider, Rodolphe Biselx et Georges Fragnière.

Beaucoup ne purent répondre à l'invitation. Leur absence fut toujours motivée. Par exemple, aucun représentant de la VDSB, leur comité se réunissant le même jour; ceux du Tessin, pourtant partis avant l'aube, furent bloqués en cours de route, etc. Ainsi ne purent venir le D^r Hans Wille, du Liebefeld, MM. Flavio Bernardi, président FSSA, Hans Schäfer, président VDSB, Karl Wyder, secrétaire FSSA, Livio Gobbi, caissier FSSA, Rossetti et Boccio, Tessin, Paul Sergy, directeur UCAR, J. Cornaz, CRIA, Victor Bohnet, Jo-

séph Voyame, Auguste Mermi-
nod, Louis Roulet et Jean Cham-
martin.

Les membres disparus en cours
d'année ne sont pas oubliés, pas
plus que leurs proches parents.
Toute l'assemblée se recueille
quelques instants en leur mémoire.

Le président relève la bonne col-
laboration au sein du CC durant
l'exercice écoulé.

Si l'activité se situe dans la
moyenne, il faut néanmoins rele-
ver que la hausse des primes d'as-
surance RC a été maîtrisée. Cela se
traduit par un gain annuel supé-
rieur à 5000 francs pour les cinq
prochaines années. En consé-
quence, inutile de prévoir une
hausse des cotisations pour le pro-
chain exercice.

5. Finances

a) Comptes 1985

Le caissier sortant a, pour plus
de sécurité, remis (à ses frais) sa
comptabilité à une fiduciaire.
Cette dernière a transmis à notre
fiduciaire habituelle les comptes
qui furent jugés en ordre. Il n'y a
pas lieu d'y revenir.

b) Rapport de la commission de vérification

La commission confirme le
point précédent et invite à conclure
dans le même sens.

Décision: les comptes 1985 sont
approuvés.

c) Budget 1986

Décision: le budget 1986 établi
par le CC est approuvé.

d) Désignation des sections vérifi- catrices des comptes 1986, Sierra, Sion et Val-de-Ruz

Décision: approuvé.

e) Fixation de la cotisation 1987

Décision: inchangée.

6. Adoption des rapports publiés dans le journal

Décision: tous approuvés.

7. Concours des ruchers

Le concours des ruchers s'est
déroulé cette année dans la 7^e cir-
conscription, à savoir: canton du
Jura, sections de l'Ajoie, Clos-du-
Doubs, Jura-Nord, district de De-
lémont et Franches-Montagnes.
Au total quatorze concurrents.

Résultats:

- 1^{re} catégorie: 4 médailles d'or,
1 médaille d'argent;
- 2^e catégorie: 8 médailles d'or,
1 médaille de bronze.

Le jury, composé de MM. Al-
bert Thiévent, responsable, Frédy
Zuber et Jean-François Fleury,
s'est plu à relever, en marge du
concours, les prouesses dans
l'agrément des ruchers par
des décorations florales, des arbres
et des arbustes ornementaux, ad-
mirés à différents endroits.

La récompense suprême attri-
buée chaque année par les sociétés
d'agriculture de la Suisse ro-
mande, la médaille vermeille, ac-
cordée au concurrent le plus mérit-
tant, a été attribuée à M. Paul

Cavé, de Bressaucourt. Celui-ci, en cure, n'a pu recevoir ce jour même sa récompense. Elle lui sera remise par le responsable des concours dès son retour à son domicile.

D'ores et déjà sont signalés les déroulements des 10^e et 8^e circonscriptions pour 1986 et 1987.

— 10^e: sections des Alpes, Chamossaire et Pays-d'Enhaut.

— 8^e: Abeille fribourgeoise, Le Lac, Avenches, Payerne, Basse-Broye, La Broyarde.

8. Renouveaulement au comité central des mandats de MM. Albert Thiévent et Jean-Paul Cochard

Décision: réélus à l'unanimité.

9. Election au comité central d'un délégué de la Fédération d'apiculture du canton de Fribourg en remplacement de M. Serge Monney

Décision: M. Joseph Girard.

M. Girard est caissier depuis cinq ans à la section de la Glâne. Il tient à remercier l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoigne.

10. Election au comité central d'un délégué en remplacement de M. A. Fournier, dont le mandat ne peut être renouvelé (art. 28 des statuts)

Décision: M. Robert Fauchère. M. R. Fauchère est président de

la Fédération valaisanne d'apiculture. Il remercie également l'assemblée.

11. Election d'un nouveau président

Sont proposées les candidatures de MM. Marc Léchaire (Vaud) et Antoine Rosselet (Neuchâtel).

M. M. Léchaire recueille 42 voix au vote secret, M. A. Rosselet 79 voix.

Décision: M. Antoine Rosselet est élu président de la SAR.

M. Rosselet remercie les délégués de leur confiance et s'engage à faire de son mieux pour accomplir cette honorable et délicate fonction.

12. Vœux des sections

Les vœux ont paru dans le journal de mars 1986. Réponses:

Nyon: la liste des conférenciers apicoles figure déjà dans l'*Agenda apicole romand*.

Cossonay: le D^r Maquelin répond que le retour tardif d'échantillons d'abeilles du laboratoire est plutôt un cas accidentel.

Val-de-Travers: le D^r Maquelin signale que dans l'immédiat il est difficile d'encourager la fécondation artificielle des reines. La SAR fait déjà de bonnes recherches dans ce sens.

Orbe: le préposé au contrôle des miels signale que les contrôles actuels répondent suffisamment bien aux exigences requises. Il est inutile pour l'instant d'acquérir un

matériel fort coûteux pour un résultat très voisin de celui obtenu.

M. G. Huguenin, ancien contrôleur des miels, estime qu'il y aurait aussi avant cela un effort à faire par certains apiculteurs pour présenter des miels propres, bien filtrés, gage d'une première sécurité dans les soins apportés et nécessaires.

Genève: le préposé aux vétérans informe que la liste des vétérans, 40 ans, apparaîtra chaque année dans le journal dès 1986.

Conthey et Sierre: réduire à sept membres la composition du comité central.

Décision: à suivre par le comité central.

Côte vaudoise: avant de répondre, M. Hans Jutzi, vulgarisation apicole, apporte les meilleurs messages de l'Office fédéral d'agriculture, section apicole.

M. Jutzi informe qu'un cours de conseiller apicole est à l'étude pour 1987 ou 1988. Il est impératif que les cours s'adressent au plus grand nombre d'élèves.

Montagnes neuchâteloises et Côte neuchâteloise: tout ce qui concerne les maladies ou parasites est du ressort des inspecteurs cantonaux des ruchers.

M. R. Steiger, inspecteur cantonal vaudois, rappelle que chaque canton est indépendant en ce qui concerne les mesures à prendre, et en particulier cette année, face au varroa.

Grandson, Pied-du-Jura: emballage pour les échantillons de miels.

Décision: le comité central étudiera cette proposition.

La Gruyère: le rédacteur répond que si le journal de la VDSB est plus documenté que le journal romand, il est possible de trouver une grande part de l'explication dans la réponse suivante: budget VDSB, journal: environ 400 000 francs; budget SAR: environ 73 000 francs. De plus, tout ce qu'édite le Liebefeld doit passer par un traducteur, à charge des Romands. CQFD.

Pays-d'Enhaut: la survie du sapin blanc dépend plus des exploitants du bois que des apiculteurs. Pourtant, chacun est pour son maintien.

13. Honorariat

Le président lit une lettre du 18 décembre 1985 de la Fédération valaisanne proposant de l'élever au titre de membre d'honneur de la SAR.

Le président encourage très vivement les délégués à suivre cette idée. Hilarité générale.

Décision: M. André Fournier est nommé membre d'honneur de la SAR.

Des fleurs lui sont offertes. (Le président d'honneur est rêveur. Une autoproposition, il n'y avait pas pensé. Il aurait gagné dix années de reconnaissance!)

14. Propositions individuelles et divers

M. Lehmann demande l'étude

d'un couvercle ou d'une étiquette au nom de la SAR.

Le préposé au contrôle du miel répond que l'idée est déjà étudiée.

Avant de lever la séance, le président remercie l'assemblée de la faveur qui lui a été accordée, retrace brièvement son passage au comité central et fait ses adieux.

Le vice-président remercie au nom de tous M. A. Fournier pour son activité appréciée de chacun, lui souhaite un long et agréable avenir et lui remet le diplôme si mérité de membre d'honneur de la SAR.

Juste avant la clôture, M. O. Schmid se plaît à souligner que depuis fort longtemps une assemblée n'avait pas été aussi bien conduite et avec autant de maîtrise.

La prochaine assemblée des délégués est prévue le 21 mars 1987.

La séance est levée à 12 h. 45.

A 13 heures, horaire tenu, personne n'eut à attendre pour déguster le repas, toujours servi prestement et de qualité.

Après ce bon moment, l'atmo-

sphère est joyeuse; c'est aussi le moment de rappeler la présence de plusieurs membres vétérans: MM. Georges Matthey, du Locle, Louis Gay, de Genève, Volery, de Bex, Dutruz, de Cossonay, et le plus jeune, Robert Bovey, plus de 80 ans, de Romanel, président d'honneur.

Les dernières paroles amicales sont prononcées par M. Georges Fivel, président du Syndicat d'apiculture de la Haute-Savoie. M. Fivel invite tous les apiculteurs de Suisse romande à venir participer à la réunion annuelle des apiculteurs de son département qui aura lieu le 20 avril 1986 à Monnetier-Mornex, près d'Annemasse.

Une deuxième invitation est faite, celle de participer au Congrès national d'apiculture qui aura lieu à Bourg-en-Bresse (Ain), les 19, 20 et 21 septembre 1986. Ce congrès a lieu tous les deux ans. Il serait heureux de nous y accueillir.

Les rendez-vous sont pris.

Le secrétaire:

Ph. Laperrousaz

J'ACHÈTE

collection du **Journal suisse d'apiculture** (reliée ou non) de 19.. à 1984.

Tél. (027) 557789
de 12 h. 30 à 13 h.

À VENDRE

30 ruches DB, dont 14 sont fixées sur un châssis de caravane facile à déplacer, quelques ruches vides, ruches d'élevage, extracteur à moteur, 2 maturateurs, bidons nourrisseurs, abreuvoirs.

Ulysse Cretegny, av. de Marcellin 7,
1110 Morges, tél. (021) 721830.